



Qu'elles sont les démarches a suivre pour une carte de sejour

Par **aanir**, le **10/03/2008** à **21:57**

bonjour,
je viens de me marier avec mapetite amie, elle etait etudiante a sa rentrée en france en 2000, malheureusement y a deux ans on lui a refusé sa carte de séjour en tant qu'étudiante. j aimerais savoir s'il vous plait ce qu il faut faire pour entamer une procedure pour une carte de séjour en tant que mon épouse et est ce qu 'elle sera obligée de rentrer au maroc pour demander un visa. elle est rentrée en france en l'an 2000 avec un visa etudiant long séjour type "D"
merci d'avance